

EGalim: La FNB et la FFCB dénoncent une manipulation des cotations

12/09/2017 | Mise à jour : 10:50

La FNB et la FFCB dénoncent des compléments de prix «dans l'achat des bovins, tout particulièrement pour ceux destinés à l'abattage», dans un communiqué du 11 septembre.

La Fédération nationale bovine (FNB) et la Fédération française des commerçants en bestiaux (FFCB) dénoncent des compléments de prix «dans l'achat des bovins, tout particulièrement pour ceux destinés à l'abattage», dans un communiqué du 11 septembre.

«Ces compléments de prix ne sont pas intégrés aux déclarations des prix des entreprises auprès de FranceAgriMer», notamment en ce qui concerne la démarche À?leveur & Engagé, soulignent les deux fédérations. Cela a pour effet de «manipuler les cotations». De plus, ces compléments de prix sont parfois versés «plusieurs mois après l'acte d'achat» et sans raison «explicite». Les Fédérations demandent donc aux opérateurs de «cesser ces pratiques» et de payer les éleveurs «dans le délai légal de paiement fixé à 20 jours après leur achat». Et cela notamment dans le cadre des États généraux de l'alimentation où «la transparence dans la formation des prix est apparue comme moyen d'améliorer la répartition de la valeur au sein de la chaîne alimentaire», observent la FNB et la FFCB.